



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi 27 mars 2023 à 18 h 30** à la salle Aline Richard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Dominique Rivard, parent
- Madame Véronique Paré, présidente
- Madame Francesca Gingras, parent
- Madame Caroline Arsenault-Meloche, parent
- Madame Julie St-Pierre, enseignante
- Monsieur Alexandre Bricault-Leduc, enseignant
- Madame Lee-Ann Moreau, membre parlement étudiant
- Monsieur Thomas Gaudron, membre parlement étudiant
- Madame Marie-Hélène Gagnon, représentante de la communauté
- Madame Carolyne Ducharme, représentante de la communauté
- Madame Joanie Ducharme, parent
- Madame Andréanne Morneau, enseignante

INVITÉS :

- Monsieur Serge Gobat, directeur
- Madame Julie Seyer, secrétaire

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ont été envoyés à tous les membres en respectant la *Loi sur l'instruction publique*. Tous les membres pour la formation du quorum étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. (18 h 42)

Mme Véronique Paré souhaite la bienvenue aux membres du CÉ ainsi qu'aux invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-03-27-CÉ-01

Il est proposé par Mme Dominique Rivard :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

3. Adoption du procès-verbal du 6 février 2023

Résolution 2023-03-27-CÉ-02

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 6 février 2023 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mme Francesca Gingras :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 27 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

5. Période de question du public

6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

Résolution 2023-03-27-CÉ-03

Voici les prochaines activités :

1. Fillactives (9 hres à 15 h 30) - 9 mai 2023
2. Défi EnBarque - Bateau-dragon à Granby – 26 mai 2023
3. Conférence Emmanuel Bilodeau (4^e et 5^e secondaire – 19 avril 2023
4. 2^e Lab-22 (EPS et 2^e secondaire) avec Line Morissette, biologiste marine – 11 mai 2023
5. Lab-22 (2^e secondaire - L'Estacade Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix – 6 juin 2023
6. Voyage à New York – 27 au 29 juin 2023

Il est proposé par Mme Dominique Rivard et résolu :





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

D'accepter les activités telles que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Code de vie

Résolution 2023-03-27-CÉ-04

M. Serge Gobat mentionne que le texte ci-dessous est ajouté au document « Code de vie », point 8, section « Gymnase » à la page 5 :

« Je dois porter obligatoirement des espadrilles de sport attachées, des bas, un survêtement de sport ou un short ainsi qu'un chandail avec des manches (autre que le polo). »

Il est proposé par Mme Joanie Ducharme et résolu :

D'accepter l'ajout du texte tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Critères de sélection de direction

Résolution 2023-03-27-CÉ-05

Considérant que l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction de l'école ;

Considérant que l'article 96.8 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que la direction de l'école est nommée par le Centre de services scolaire selon les critères de sélection qu'il établit après consultation du conseil d'établissement ;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a sollicité le conseil d'établissement à ce sujet ;

Considérant le projet éducatif et les enjeux de l'école Paul-Germain-Ostiguy liés à la réussite des élèves ;

Considérant le document proposé par le Centre de services scolaire à l'égard du profil de compétences des directions d'établissement ;





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Considérant les discussions tenues entre les membres du conseil d'établissement à propos de la consultation portant sur les critères de sélection de la direction de l'école ;

Il est proposé par : Mme Francesca Gingras

Que le conseil d'établissement adopte, à la suite de la démarche de soutien à la réflexion proposée, et en fonction du portrait et des enjeux de l'école, l'avis quant aux critères de sélection d'une direction d'école inscrits ci-dessous et qu'il transmette ce document à la Direction générale.

M. Gobat propose que le document de l'an passé soit reconduit cette année ou travaillé cette année. Mme Paré mentionne que s'il n'est pas travaillé cette année, nous devons le faire l'an l'an prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Calendriers scolaires

Résolution 2023-03-27-CÉ-06

M. Gobat présente le calendrier scolaire 2023-2024. Les journées pédagogiques mobiles choisies et approuvées sont le 16 février et le 17 mai 2024. La journée du 17 mai sera consacrée à la visite des 6^e année du primaire.

Il est proposé par Mme Carolyne Ducharme et résolu :

D'accepter le calendrier 2023-2024.

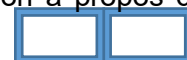
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Qui propose Caroline Ducharme

Adopté à l'unanimité

10. Correspondance

- a) Mme Véronique Paré mentionne qu'elle a reçu une lettre de la Fédération des comités de parents du Québec concernant la *Semaine nationale de l'engagement parental* qui se tiendra du 28 mai au 3 juin 2023. Cette lettre propose de souligner la reconnaissance des parents qui travaillent à l'école. Mme Paré propose de faire une résolution à propos de ce sujet.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

M. Gobat propose de le mentionner dans l'Info PGO Familles ainsi que sur la page Facebook de l'école.

Il est proposé par Mme Joanie Ducharme et résolu :

D'accepter de souligner la reconnaissance des parents qui travaillent à l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- b) Mme Véronique Paré mentionne qu'elle a reçu une correspondance du Syndicat du personnel du soutien des Hautes-Rivières au sujet du Dépôt patronal pour le personnel de soutien. Mme Paré mentionne que le CÉ appuie le personnel de soutien car les gens sont très dévoués à l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Période de réinscription et inscription des nouveaux élèves pour 2023-2024

M. Serge Gobat mentionne que la période de réinscription et inscription des nouveaux élèves pour 2023-2024 s'est très bien déroulé. Seulement deux élèves ne se sont pas réinscrits à l'école.

12. Mise à jour de la situation des ENBD et des 0-2 ans

M. Gobat explique l'abréviation ENBD (enseignement non-détenteur de brevet) et il mentionne que le pourcentage de nos enseignants qui ont moins de deux ans d'expérience et ceux sans brevet est de 40 %. Malgré ce pourcentage, le fonctionnement de l'école va bien. Ces enseignants suivent des formations.

13. Session d'examen de juin et sorties/activités de fin d'année

M. Gobat mentionne que nous n'avons pas encore reçu encore l'examen de juin puisqu'il n'est pas encore finalisé. Selon, M. Gobat, les examens débiteront autour du 14 juin. Il est proposé de faire une sortie à l'extérieur et une sortie à l'école lors de la dernière journée. C'est Mme Shanda Leclair qui organise cette journée. Il est proposé d'utiliser le code QR pour augmenter le taux de participation.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

14. Offres alimentaires

M. Gobat mentionne que le *Triangle du Gourmet* propose maintenant des salades-repas. Le coût d'une salade-repas est 8,50 \$ mais est vendue 5 \$ chacune puisque l'école subventionne 3,50 \$ par salade-repas. M. Gobat mentionne que des soupes-repas seront offertes prochainement. De plus, l'école a acheté un lave-vaisselle industriel pour éliminer les ustensiles jetables. Il est mentionné l'importance d'encourager le *Triangle du Gourmet*.

15. Projet éducatif

Le projet éducatif est déjà enclenché. Un sondage *Forms* a déjà été envoyé aux employés. L'écart de réussite entre les garçons et les filles est assez évident et il y a une différence de réussite entre les élèves qui ont des plans d'intervention. On veut diminuer l'écart entre les garçons et les filles. Augmenter le taux de réussite sans toucher l'écart de réussite. Les données sont compilées depuis le début. Malgré la pandémie, PGO a progressé. M. Gobat parle de l'importance d'être structuré et organisé et mentionne quelques exemples à ce sujet.

16. Informations

A. De la présidente

Mme Paré mentionne l'importance d'aviser Julie Seyer si un membre sera absent lors d'une réunion du CÉ afin qu'on puisse avoir quorum.

Pour les nouveaux membres du CÉ, Mme Paré demande s'ils ont fait leur formation.

Le Lab-22 Pacte québécoise. Merci de lire et de signer le pacte. Le LAB-22 a fait cette proposition.

C'est bientôt la fin de l'année scolaire. Mme Paré encourage le personnel à continuer leur bon travail car les élèves ont besoin de nous.

B. De la représentante du comité de parents

Mme Gingras informe de la possibilité d'une grève d'autobus. PGO n'est pas touchée par cette grève. Un comité d'urgence a été mis en place. Il y aura des conférences Mélanie Moisan (préscolaire). PCAR : Bonsoir et Bonjour (matin et soir) pour donner des plages horaires pour aider les jeunes. Récup virtuelle. Allo Prof c'est pour le Québec.

C. Du directeur





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

M. Gobat nous informe qu'il a assisté à *Secondaire en spectacle*. La directrice adjointe, Stéphanie Tremblay y était aussi. M. Gobat mentionne que PGO a eu de belles prestations de nos élèves et qu'il y a beaucoup de talent à notre école.

Mme Isabelle Deland a fait deux demandes de subventions afin de planter plusieurs arbres. L'école recevra plus de 10 000 \$ en subvention. D'ici la fin de l'année, nous aimerions avoir des élèves de tous les niveaux qui participent à la plantation des arbres. Plusieurs types d'arbres seront plantés afin que ce soit diversifié. La rencontre à ce propos est prévue le 28 mars prochain.

Mme Céleste Côté présentera un projet concernant nos déchets avec le groupe EPS. Les élèves seront jumelés avec « un pair » pour éduquer tous les jeunes de l'école. La rencontre aura lieu le 28 mars 2023 au LAB-22. Le LAB-22 « évaluera » nos poubelles l'an prochain.

D. Du personnel enseignant

Mme Andréanne Morneau souligne l'énorme effort des enseignants pour les ENBD. De plus, elle mentionne que le projet avec LM va très bien. Le projet d'Andréanne concernant le partenariat avec le verger St-Paul a été accepté par ceux-ci. Les activités de fin d'année sont en cours.

Mme Julie St-Pierre parle de la visite à Radio-Canada. Elle mentionne que M. Philippe Femu, animateur à Radio-Canada était très gentil. Il y a eu des ateliers balado, sur la logistique, le bulletin de nouvelles de multimédia et de reportage pour l'environnement. Mme St-Pierre mentionne que ce projet sera révisé afin de voir comment on refait le projet l'an prochain. Il est mentionné qu'un voyage de fin d'année aura lieu à Jouvence. Gala le 18 mai 2023.

M. Alexandre Bricault-Leduc mentionne que le volleyball est maintenant terminé. Les jeunes *Benjamins* ont remporté une bannière car elles ont terminé première. L'équipe de volleyball *Cadette* a perdu en finale malheureusement. Il cite que le Flag football est commencé.

E Du personnel professionnel

Aucun sujet.

F. Du personnel de soutien





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Mme Julie Seyer mentionne que les enseignants sont très impliqués.

G. Du Parlement étudiant

Afin d'offrir un meilleur service aux élèves, M. Thomas Gaudron mentionne qu'il faudrait changer les micro-ondes car ils ne fonctionnent pas tous bien. Il est cité de ne plus accorder de casiers près des toilettes aux élèves dans la mesure du possible.

H. Représentation des représentants de la communauté

Une retraite aura lieu pour des jeunes qui vivent de l'automutilation.

Les élèves, soit un garçon et une fille sont déjà sélectionnés concernant le Bal de Rêve.

17. Varia

Mme Paré mentionne qu'elle ira voir le spectacle de théâtre de fin d'année. Le spectacle est gratuit.

18. Levée de l'assemblée

Résolution 2023-03-27-CÉ-07

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Dominique Rivard

Que la séance soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Véronique Paré,
Présidente


Serge Gobat,
Directeur

